



Mon patron ne veut pas me monter d'un grade

Par **valou28**, le **20/02/2012** à **23:32**

Bonjour,

Mon conjoint est menuisier. Depuis 10 ans il est dans la même boîte. Sur sa fiche de paye il est marqué qu'il est OP, hors il devrait passer en CP1 mais son patron ne veut pas le passer en CP1 car il dit qu'il a eu trop d'avertissements.

A-t'il le droit de refuser pour ce motif ? Que faire ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **21/02/2012** à **06:53**

Bonjour,

Le patron est le patron et il octroie des promotions selon son bon vouloir. La promotion, l'augmentation de salaire, le changement de grade ou de catégorie sont souvent au mérite ou à l'affinité. Sauf dispositions spécifiques prévues par la convention collective, rien ne l'oblige en quoi que ce soit. Il reste à votre époux la possibilité de trouver un autre employeur qui le prendra en considération et le payera à hauteur de ses espérances, à moins que votre époux ne monte sa propre entreprise.